



Appel à projet de recherche 2018 « Islam, Religion et Société »

Ministère de l'intérieur

Direction des libertés publiques et des affaires juridiques - Bureau central des cultes

Projet n°25-2018 : « Les aumôneries musulmanes et leurs aumôniers : organisation, réalités et statuts » (1an).

Depuis mai 2017, l'obtention d'un « diplôme universitaire de formation civile et civique » est devenue obligatoire pour tout nouvel aumônier du culte souhaitant exercer son ministère en milieu carcéral, hospitalier, ou militaire. Par ce décret, l'Etat a souhaité homogénéiser la formation complémentaire des aumôniers et offrir un minimum requis de connaissance dans des domaines comme le droit des cultes, l'histoire de la laïcité, les institutions de la République, ou encore les sciences sociales du religieux.

Une approche comparative des aumôneries musulmanes

Les aumôneries musulmanes donnent à voir des situations assez dissemblables, qui en font un cas d'étude comparatif intéressant ; entre l'aumônerie militaire qui commence à se structurer dès la Première Guerre mondiale avec la présence des bataillons nord-africains, l'aumônerie pénitentiaire, dans le cadre de laquelle l'aumônier bénéficie d'une indemnité, ou l'aumônerie hospitalière, plus souvent basée sur le bénévolat (55 rémunérés pour 300 bénévoles), les écarts structurels sont relativement importants. Les trois aumôneries connaissent actuellement une certaine dynamique qui entend poursuivre cette structuration différentielle : une amorce d'école nationale de l'aumônerie hospitalière de France (ENAH) vient d'ouvrir à Ostwald (Bas-Rhin), pour la formation continue des aumôniers musulmans, l'aumônerie musulmane des armées réfléchit actuellement aux modalités de renforcement de la formation spécifique de ses aumôniers, tandis que l'administration pénitentiaire a augmenté en 2016 et 2017 le nombre d'aumôniers musulmans au sein de ses établissements (de 198 en 2015 à 224 en 2017), et a plus récemment installé des cadres en charge de la problématique de la radicalisation (en lien avec ces mêmes aumôniers).

Comment expliquer ces importants écarts de situation entre les trois aumôneries ? Quel a été le rôle du CFCM, des CRCM, et de l'Etat (ministères des Armées, de la justice et de la santé), et des associations culturelles dans leur mise en place progressive ? Comment ces divers acteurs font-ils face aux défis actuels de leurs aumôneries ? Le recrutement des aumôniers par les aumôniers nationaux ou régionaux répond-il à des critères d'origines nationales ou d'affiliation à des fédérations culturelles ? Quelle organisation et quels statuts se mettent en place ces dernières années pour les aumôniers ? Quel diagnostic porter sur les moyens, l'offre de formation et la structuration de chacune des aumôneries musulmanes ? Comment s'articule concrètement (ou pas), le système à trois niveaux (aumônier national, aumôniers régionaux et locaux) ? Existe-t-il des passerelles entre elles ? L'équipe de recherche tâchera de répondre à ces questions en les illustrant avec des cas concrets, des études de terrain. Cette recherche sera

l'occasion de rencontrer les personnalités aux parcours très diversifiés qui composent ces trois aumôneries.

Culte, laïcité, trajectoires et statuts des aumôniers

L'équipe de recherche s'intéressera aussi aux questions de société auxquelles sont confrontées ces trois aumôneries (en se focalisant toujours sur le rôle des aumôniers) : le respect du principe de laïcité dans l'aumônerie hospitalière, l'aumônier des prisons comme acteur de la prévention de la radicalisation, et l'aumônier militaire face aux questionnements éthiques des engagés par exemple. En outre, de quelle formation théologique disposent-ils ? Il sera possible d'identifier d'autres sujets d'actualité qui touchent les aumôneries musulmanes. Une équipe de recherche pluridisciplinaire s'attachera donc, dans une perspective comparative, aux modes d'*organisation* de ces trois aumôneries, à la direction que prend leurs efforts respectifs actuels de *structuration*, de *formation*, ainsi qu'au *statut social et juridique des aumôniers musulmans* (quelles trajectoires, rémunérations, perspectives socioprofessionnelles ? etc.). Ainsi, en plus de la genèse de ces trois institutions, les modalités précises de structuration contemporaine seront étudiées, supposant notamment la rencontre avec les cadres de ces administrations. La recherche s'intéressera aussi, et plus particulièrement, au parcours sociologique, religieux et professionnel des aumôniers.

Les chercheurs pourront enfin prendre en compte les relations (ou non) de ces aumôniers musulmans avec les aumôniers des autres cultes (catholique, protestant, juif...) ainsi que les attentes exprimées par les musulmans qui sont hospitalisés, emprisonnés et engagés dans l'armée. Le colloque conclusif devra comporter cet aspect comparatif avec les aumôneries des autres cultes, en intégrant les travaux et spécialistes de celles-ci.

Bibliographie indicative

BECKFORD James A., JOLY Danièle, KHOSROKAVAR Farhad, *Les musulmans en prison en Grande-Bretagne et en France*, Presses universitaires de Louvain, 2007.

BERTOSSI Christophe, WITHOL DE WENDEN Catherine, *Les couleurs du drapeau: les militaires français issus de l'immigration*, Robert Laffont, 2007..

CONTI Bartoloméo, KIES Ouisa, VALENZUELA Eduardo, « *Détection et prise en charge de la radicalisation religieuse islamiste des personnes détenues* », rapport remis à la Direction de l'administration pénitentiaire, avril 2016. Rapport issu de la recherche-action « *Détection et prise en charge de la radicalisation religieuse des personnes détenues* » (rapport non public).

SETTOUL Elyamine (dir.), *Les descendants de l'immigration dans l'armée et la police*, Revue Migrations et société, ed. CIEMI, 2017/3 (N° 169)

GALEMBERT Claire (de), BERAUD Céline, ROSTAING Corinne, *De la religion en prison. Enquête sociologique*, Presses Universitaires de Rennes, 2016.

GALEMBERT Claire (de), BERAUD Céline, ROSTAING Corinne, « Islam et prison : liaisons dangereuses ? », *Pouvoirs*, n° 158, 2016/3, p. 67-81.

KHOSROKAVAR Farhad, *Prisons de France. Violence, radicalisation, déshumanisation : surveillants et détenus parlent*, Paris, Robert Laffont, coll. « Le monde comme il va », 2016, 684 p.

➤ **Disciplines concernées**

Sociologie, anthropologie, islamologie, histoire.

➤ **Méthodologie**

En dehors de ces grandes lignes, les candidats établiront clairement leur problématique, méthodologie, les terrains précis pressentis ainsi que le nombre et la biographie académique des chercheurs et/ou étudiants identifiés pour mener à bien l'ensemble de ce projet de recherche. Le porteur de projet pourra au choix reprendre l'intitulé de l'appel à projet ou fixer librement un titre à son projet de recherche, dans la mesure où celui-ci ne s'écarte pas de la thématique indiquée dans le titre et détaillée dans l'appel à projet.

➤ **Délivrables**

Un rapport à mi-parcours (accompagné d'un entretien avec le conseil d'administration), un séminaire ou colloque conclusif (intégrant des acteurs du culte musulman impliqués sur ce sujet), ainsi qu'une étude finale d'un minimum de 150 pages (hors annexes), comprenant de nombreux entretiens.

➤ **Document budgétaire**

Le porteur de projet évaluera de manière réaliste ses besoins en matière de ressources humaines et matérielles en proposant un **budget prévisionnel précis** (sachant qu'une somme plafond par projet a déjà été arrêtée par le conseil scientifique). Il pourra le cas échéant se rapprocher du Bureau Central des Cultes (bureau-central-cultes@interieur.gouv.fr) pour obtenir plus d'informations sur ce point.

➤ **Calendrier**

Date limite : **Vendredi 27 juillet 2018** (voir la fiche « **Guide des appels à projets** » pour le contenu des dossiers et modalités de soumission).